



La lettre du LMI

Edito

C'est le traditionnel moment de la « rentrée » que nous avons choisi pour diffuser la quatrième *Lettre du LMI MediTer*. La rentrée scolaire et universitaire coïncide presque cette année avec la fête de l'Aïd al-Adha. Aïd Mubarak Saïd !

Cette rentrée et les mois à venir constituent une période clé pour MediTer, à ne pas rater. Il s'agit en effet de nous mettre « en marche » (slogan à la mode) dans la perspective de notre co-évaluation en 2018, prévue à mi-parcours de la seconde phase du laboratoire. Nous devons dès maintenant nous (re)mobiliser et mieux nous organiser pour concrétiser le projet collectif de cette seconde phase, et pour faire avancer nos réflexions sur les modalités possibles d'évolution du LMI. Ce dernier doit en effet prochainement affronter un certain nombre de défis s'il souhaite renforcer son ancrage institutionnel, tant au Maroc qu'en Tunisie, afin de pérenniser ses nombreuses activités. Une des questions qui se pose aujourd'hui à MediTer est de savoir comment allons nous « gérer » l'après « Med-Inn-Local », programme fédérateur et très bien financé s'achevant dans un an ? Quelques tentatives de réponse à des appels à projet (appel générique de l'ANR en 2017...) ont été initiées, sans succès pour le moment, en tant que partenaire et en ne mobilisant qu'une faible partie des membres actifs du LMI. L'obtention de nouveaux financements externes mobilisateurs, à la hauteur de nos projets de recherche et de formation sur la période 2018-2020, est donc une tâche prioritaire.

Parmi les projets collectifs en cours, on peut mentionner l'organisation d'une école-chercheurs inter-LMI (MediTer/PATEO/MESO) sur le thème des communs, déjà appuyée financièrement par le LabexMed et par l'IRD, prévue au Maroc au printemps 2018.

En parallèle à ce type d'action, il nous faudra mener et partager une réflexion, avec les représentations IRD et les différents partenaires scientifiques et institutionnels concernés, sur la nécessité de faire évoluer le LMI MediTer pour éviter un certain nombre d'écueils. Ceux-ci sont inhérents à toute structure de recherche qui s'inscrit dans la durée et tend à fonctionner sous la forme de projets, certes bien articulés entre eux, mais sans parvenir à développer une réelle « culture de laboratoire » : perte de motivation des membres, faible implication dans les animations scientifiques collectives, grippage de la gouvernance, etc. Dans notre cas, ces difficultés potentielles sont renforcées par deux facteurs de poids. D'une part, n'ayant pas de

statut officiel au Maroc et en Tunisie, le LMI n'existe qu'à travers ses laboratoires fondateurs et leurs tutelles. D'autre part, les SHS connaissent un certain nombre de difficultés au sein des universités publiques au Maroc (cf. les « Assises des SHS » organisées par l'UNESCO et l'UM5-Rabat en février 2017, Lettre du LMI n° 3), et au Maghreb en général : départ à la retraite des enseignants-chercheurs sans véritable politique de renouvellement du corps professoral à la hauteur des besoins du pays, manque d'attrait pour les études doctorales, surcharge de travail des enseignants-chercheurs, problèmes linguistiques, essor du partenariat public-privé plus attractif mais aussi plus cher, etc.

Une partie des défis du LMI MediTer concerne directement son équipe de gouvernance (codirection, comité de direction et comité de suivi scientifique), ainsi que les instances des différentes tutelles qui doivent travailler ensemble au plus vite sur un certain nombre de dossiers. Le plus urgent est celui de la convention de renouvellement (2016-2020) du LMI qui formalise notamment les différentes instances de sa gouvernance. Il faudra aussi, dans la même optique, former et réunir le nouveau CSS de MediTer, si possible avant la fin de l'année.

Mais au-delà de l'implication de quelques « personnes-ressource », il est indispensable que tous les membres du LMI, y compris les doctorants, participent à ces réflexions pour faire évoluer le dispositif à trois niveaux :

1. **capitaliser** (publications...) et **continuer** à valoriser (mieux faire connaître) les acquis issus des travaux scientifiques menés en partenariat au sein de Mediter ;
2. envisager un triple **changement d'échelle**, à la fois en termes institutionnels, géographiques et thématiques ;
3. **réinjecter des « forces vives »** (IRD et partenaires du Nord et du Sud), des ressources humaines motivées, disponibles et compétentes, pour réaliser les différentes actions de recherche, formation et expertise en partenariat du LMI.

Pour terminer, il est important de rappeler ici quelques éléments extraits du rapport de co-évaluation du LMI MediTer, rédigé par Yvan DROZ, Mohamed FTOUHI, Mohamed-Sghir JANJAR et Alain PIVETEAU (octobre 2015, disponible sur la plateforme).

« Le LMI [MediTer] joue un rôle moteur dans la constitution d'une scène franco-marocaine autour de la thématique qu'il porte. (...) Le projet de renouvellement 2016-2020 s'inscrit dans la continuité du premier mandat dont il reprend les fondamentaux et cultive les acquis. Fort d'une expérience partenariale et scientifique de 4 années, il propose un certain nombre d'évolutions thématiques et problématiques, d'activités nouvelles, de modifications dans la gouvernance et d'approfondissements du partenariat qui, sauf éléments méconnus à ce jour, consolideront la cohérence initiale du projet tout en renforçant sa pertinence au regard des besoins de connaissances scientifiques des relations société-environnement en Méditerranée et au regard des besoins de connaissances expertes sur les différents terrains locaux envisagés. (...) Les perspectives générales du projet 2016-2020, ses objectifs spécifiques déclinés autour du « terroir », des mobilités, des innovations et de la vulnérabilité, sa gouvernance par axe, la consolidation et l'approfondissement de la coopération scientifique initiée en 2011, adossés à un bilan convaincant et d'exception dans le paysage des SHS au Maroc, reçoivent un avis très favorable du comité d'évaluation.

Ce dernier met cependant en garde l'ensemble des parties prenantes, en particulier les différentes tutelles, quant à l'importance pour le LMI de passer, au plus vite, d'un mode de fonctionnement par « projet », dont la pérennité et l'organisation pratique dépendent pour une grande part des appels d'offres remportés, à un mode de fonctionnement en « laboratoire » dont les dynamiques scientifique et institutionnelle autonomes permettent d'obtenir le financement des projets. Or, sans existence juridique propre (objectif d'institutionnalisation et d'autonomisation du LMI), le LMI continuera de dépendre trop fortement de la stratégie des unités et laboratoires qui le portent et des financements de projets. (...)

Enfin, pour accroître la faisabilité du projet, il conviendra sans doute d'augmenter, en cours de mandat, le taux d'implication d'un noyau plus large de chercheurs. (...) Dans la seconde phase de son projet, le LMI MediTer élargira la base de ses partenariats, notamment à l'Est de la Méditerranée, au Sud du Sahara et aux groupes de recherche non francophones. Une telle ouverture favorisera l'approfondissement des orientations initiales : interdisciplinarité, innovation scientifique, mobilité des chercheurs et efficacité en matière de formation. A ce titre, les liens scientifiques avec les autres LMI, notamment en Afrique et en Amérique latine, sont à développer. (...)

De par la qualité de son projet scientifique, la diversité de ses partenariats au niveau international, son orientation interdisciplinaire, la valeur ajoutée de ses travaux de terrain et ses réalisations en matière de diffusion des connaissances (publications, séminaires et congrès), le LMI MediTer fait exception dans le paysage scientifique local (Maroc et Maghreb en général). Tout en jouant un rôle pionnier et structurant pour la recherche scientifique marocaine, le LMI MediTer est appelé à consolider sa vocation scientifique internationale et multidisciplinaire en se positionnant plus systématiquement dans les débats scientifiques internationaux que recouvre, au-delà de l'horizon français, son champ thématique. (...)

Pour la formation des jeunes chercheurs (doctorants et étudiants en Master), il conviendra de multiplier l'offre en matière d'école-chercheur pour répondre notamment aux besoins de formation méthodologique, compte tenu du fait que la majorité des étudiants qui effectuent leurs recherches au sein du LMI proviennent de formations professionnalisantes. (...) ».

Voilà de quoi alimenter nos réflexions. N'hésitez pas à les partager avec nous, sous une forme ou une autre. Vous trouverez également dans cette quatrième lettre les dernières actualités du LMI : publications, activités récentes et à venir.

En vous souhaitant une bonne lecture et en vous remerciant d'avance pour votre mobilisation dans le cadre de notre LMI en vue des prochaines échéances.

Saïd Boujrout et Bruno Romagny,
Co-directeurs du LMI MediTer (2016-2020)

Contact : antonin.adam@ird.fr (jusqu'à fin septembre 2017 pour l'IRD)

Point sur les activités de *MediTer* durant le second trimestre 2017

I – Publication

Le volume LII-fascicule 1 (2017) de la revue *Hesperis-Tamuda* est paru en juin dernier. Ce volume, intitulé « *Le Maroc et les changements climatiques : adaptation et résilience des sociétés* » a été coordonné par Mohamed Berriane et mis en chantier

parallèlement à la tenue de la COP 22 à Marrakech.

Il traite de la question des changements climatiques du point de vue des SHS. Plusieurs membres du LMI MediTer ont bien voulu y participer par un article ou un compte rendu d'ouvrage. Avec ce volume, la revue *Hesperis-Tamuda* est désormais en ligne en vue de son indexation. Le volume est abondamment illustré en quadrichromie dans sa version papier.

هيسبريس-تامودا
HESPERIS-TAMUDA

Special Issue

Volume LII-Fascicule I
(Numéro spécial) 2017

**Morocco and Climate Change:
Adaptation and Resilience of Societies**

**Le Maroc et les changements climatiques:
Adaptation et résilience des sociétés**

Coordination
Mohamed Berriane



<http://www.hesperis-tamuda.com/index.php/derniers-numeros/hesperis-tamuda-vol-lii-fascicule-1-2017>

II – Séminaires

13-14 avril 2017 : séminaire international du Groupe Petites Paysanneries (GPP, <http://www.paysanneries.hypotheses.org>) organisé à Rabat sur le thème « *Composition, recomposition, décomposition de l'espace agraire et des paysanneries maghrébines pendant et à l'issue de l'entreprise coloniale. Faits et effets* ».

Co-organisateurs : FLSH de l'UM5-Rabat, LITOPAD (E3R), LMI MediTer, GPP, LADYSS-CNRS

Quelle que soit sa formule juridique ou son mode de déploiement spatial, l'entreprise coloniale a eu des effets en chaîne sur la formation économique et sociale des pays du Maghreb, ainsi que sur les modes et les rythmes d'exploitation des ressources naturelles (halieutiques, minérales, ligneuses...) du territoire et sur la gestion du foncier et de l'espace forestier.

Durant la période précoloniale, les structures agraires au Maghreb étaient marquées par des formes de propriétés partagées entre *melk* (propriétés privées et bien familiaux), *habous* (*bien religieux*), *jmaa* (propriétés collectives d'origine tribale), ou *guich* (tribus armées au service du Sultan au Maroc). L'inégale répartition de la terre imposait des modes d'exploitation qui faisaient de l'entraide collective, mais aussi de l'asservissement des plus démunis (*khémassat*, métayage au quint), les formes les plus fréquentes de mobilisation de la force de travail. L'ensemble composait un système agricole où la production végétale et animale, complémentaire en temps ordinaire, était fortement soumise aux aléas climatiques, aux séquelles socio-spatiales des épidémies (mortalité, exode, précarisation...) et à la compétition lors des périodes de disette. Avec l'introduction d'une agriculture coloniale capitaliste (intensive, écologiquement prédatrice), le monde rural va subir de profondes mutations économiques, sociales et paysagères qui se traduiront par l'avènement d'une agriculture duale composée, d'une part, par un système moderne, subventionné et prospère, porté par une paysannerie européenne dont l'éthos est « hors-sol » et, d'autre part, par un système traditionnel marginalisé et en crise porté par des paysanneries, dont l'éthos est diversement « décalé ».

Les paysanneries à l'époque coloniale. Sous l'impact des dispositifs économiques, politiques et militaires coloniaux, les paysanneries autochtones apparaîtront, en effet, sous trois configurations concomitantes :

- une paysannerie en **décomposition/dépaysannisation** ayant abandonné l'activité agricole et un mode de vie rural (exode, prolétarianisation...) sous l'effet des déplacements de

populations, des expropriations des terres et de la concurrence de l'agriculture intensive coloniale ;

- une paysannerie **composite en recomposition**, désormais ballottée entre l'agriculture de subsistance et la pluriactivité, suite à la réduction de la taille de la propriété des « indigènes », il s'agit des agriculteurs les plus précaires ;
- une paysannerie en **composition (éclosion)**, formée principalement de populations (semi) nomades ayant subi la sédentarisation forcée parallèlement à la privatisation d'une partie de leurs terres collectives, mais aussi d'agriculteurs anciennement sédentaires des formes traditionnelles des rapports sociaux (melk...).

Les paysanneries depuis les indépendances. Avec les États postcoloniaux, un processus multiforme d'insertion de ces petites paysanneries — de plus en plus nombreuses, précaires, dépendantes et dominées — dans l'économie capitaliste va s'accélérer à travers les politiques de développement et de « modernisation », voire par le biais des timides « réformes agraires » et les collectivisations étatistes.

Le séminaire, coordonné par Mohammed Aderghal et Raouf Saïdi, était structuré en trois axes.

- Bilan critique des travaux de recherche consacrés à la genèse du fait colonial dans les campagnes maghrébines, et aux politiques agraires des États maghrébins postcoloniaux.
- Les ruralités coloniales, appropriation des ressources et niveaux d'enracinement des colons dans des milieux paysans en voie de déstructuration.
- Les paysanneries maghrébines postcoloniales, dynamiques socio-territoriales et formes d'intégration/marginalisation dans le projet politique développementiste et moderniste des États.

[Voir le programme](#)



15-16 juillet 2017 : séminaire de l'Association Nationale des Géographes Marocains (ANAGEM, dirigée par M. Aderghal), organisé à Rabat sur le thème : « *Le littoral marocain, milieux et espaces en transformation* ».

Organisation : ANAGEM, à l'initiative des écoles doctorales « Aménagement développement et gestion durable des territoires » (ADEGEST, FLSH de l'UM5-Rabat), « Équilibre des Terres et Aménagement de l'Espace » (ETAE, FLSH de l'UM5-Rabat) et du laboratoire de recherche « Environnement, Sociétés, Territoires » (FLSH de Kénitra), avec le soutien de la FLSH de Rabat et du LMI MediTer.

Le littoral marocain, long d'environ 3500 km, sur les trois façades ; détroit de Gibraltar, méditerranéenne et atlantique, présente une diversité de milieux naturels où s'interpénètrent écosystèmes marins et terrestres. Ces espaces sont soumis à des dynamiques économique et démographique qui se matérialisent par une urbanisation très consommatrice d'espaces naturel et agricole, génératrice de nuisances portant atteinte aux équilibres environnementaux et accentuant

les vulnérabilités sociales des territoires. Ces formes d'urbanisation, continues notamment sur le littoral atlantique moyen, et discontinue ailleurs, ne sont pas toujours conformes aux règles d'urbanisme. Elles sont commandées à partir des grandes métropoles qui s'égrènent le long de la ligne de côte et qui, dans des situations particulières, s'appuient sur des pôles issus de projets, portuaires, industriels et touristiques.

Comment se déploient les dynamiques environnementales, sociales et géoéconomique du littoral ? A partir d'exemples issus des travaux de recherche et/ou de thèses de doctorats en cours, ce séminaire a permis d'explorer l'état des lieux du littoral marocain dans un contexte marqué par de fortes pressions environnementales et humaines.

[Voir le programme](#)



Activités à venir

Séminaire « Diagnostic agraire » : « *L'étude des systèmes agraires au Maroc : questions de méthode, cas d'études et regards critiques* ».

Lieu : FLSH de l'UCA de Marrakech et musée de l'eau, **13 et 14 septembre 2017**.

Durant cette année 2017, trois stagiaires agronomes accueillis au sein du LMI MediTer ont suivi une méthodologie inspirée de celle du « diagnostic agraire ». Trois doctorants et doctorantes en géographie de Rabat et de Marrakech ont été associés (ées) à ces études et ont participé aux enquêtes et à leur analyse. Ces travaux se sont déroulés sur le même pas de temps (avril-septembre), dans une diversité de contextes socio-spatiaux : un espace périurbain sous l'influence de l'agglomération de Rabat-Salé, un espace montagnard où de nombreuses ressources – pâturage et eau notamment – sont gérées en commun (Tizi n'Oucheg, vallée de l'Ourika), et un territoire semi aride du sud-ouest marocain qui connaît une transformation majeure due à l'implantation massive du figuier de barbarie (commune rurale de Sbouya, province de Sidi Ifni).

A travers ce séminaire, les différents travaux collectifs réalisés permettent d'engager au sein du LMI Mediter une réflexion méthodologique sur les apports et les limites de l'approche en termes de diagnostic agraire (DA) pour l'étude des transformations agraires au Maroc. L'objectif de ce séminaire est double :

- (i) présenter et discuter les résultats de trois stages de 6 mois et de travaux de thèse mobilisant la démarche des DA

- (ii) initier un débat sur les concepts et les approches dédiées à l'analyse des systèmes agraires.

Ce débat s'appuiera, en plus des travaux précités, sur d'autres études réalisées récemment au Maroc et sur diverses expériences internationales, en particulier en Amérique Latine. Deux enseignants-chercheurs de l'ISTOM sont invités pour présenter leur expérience dans le domaine des DA appliqués au Sud.

[Argumentaire disponible ici.](#)



Apiculteur - Sidi Ouarzeg, Mars 2017

7èmes journées du Groupe Petites Paysanneries (GPP)

« *Les petites paysanneries des arrière-pays montagneux et forestiers au nord et au sud de la Méditerranée. Contextes, contraintes et stratégies* »,

Marseille St Charles, **18-20 octobre 2017**.

Coordination : Laurent Auclair et Mohamed Raouf Saïdi, avec l'appui du LMI MediTer et de l'UMR LPED.

[Argumentaire disponible ici](#)

Formation organisée dans le cadre du LMI MediTer

« *La démarche qualité pour les données issues d'enquêtes de terrain. Outils et méthodes depuis la construction du questionnaire jusqu'à la structuration de la base de données* ».

Deux sessions identiques sont prévues: **23 et 24 octobre** à Rabat ; **26 et 27 octobre** à Marrakech.

Financée par le CIRAD, cette formation se déroulera dans le cadre des relations nouées avec le LMI MediTer à travers l'implication de Sylvaine Lemeilleur (économiste, CIRAD - LMI MediTer). Coordination : Sylvaine Lemeilleur, Pascale Morin (responsable de la formation CIRAD, basée à Montpellier), Marcel Kuper (CIRAD Rabat) et Luc Martin (CIRAD Marrakech). Cette formation a été jusque là dispensée dans le cadre de l'école doctorale de Montpellier. Il s'agit d'une bonne

opportunité pour les étudiants et chercheurs qui réalisent des enquêtes dans leur travaux de recherche et qui nécessitent la construction de bases de données (petites ou grandes, la démarche reste la même, l'objectif étant de garantir la qualité des données collectées).

Le prochain séminaire « Objectifs du Développement Durable (ODD) » organisé par l'IRD et ses partenaires se tiendra à Rabat. **Dates à fixer.**

Thématique de la journée : réflexion autour de l'usage du nombre et sa pertinence explicative dans les sciences sociales. La journée sera organisée par le LITOPAD « Laboratoire Ingénierie du tourisme, patrimoine et développement des territoires » de l'UM5-Rabat et le LMI MediTer.

Autres évènement à venir...

2ème colloque international sur les ressources sylvopastorales et le développement durable en Méditerranée. Tabarka, Tunisie : **18-19-20 Octobre.**

Plus d'informations sur <https://ispt.sciencesconf.org/>

Toute personne intéressée peut envoyer dès à présent et à tout moment les informations qu'elle juge pertinentes aux responsables de la lettre. La régularité de parution de cette dernière dépendra aussi de votre mobilisation.

Des propositions de participation sont aussi les bienvenues. Il s'agit de produire des textes courts (environ 5000 caractères), accompagnés de photos, schémas ou cartes afin d'exposer des travaux, si possible collectifs, dans différents domaines en rapport avec les thématiques du LMI.

Contact : antonin.adam@ird.fr

LMI MediTer, Lettre d'information n°4, Septembre 2017

Crédits photos : Antonin Adam

Pour toute remarque, veuillez contacter antonin.adam@ird.fr

Et toujours : www.mediter.ird.fr

